

Communiquer sur une manifestation

Publié le 29/08/2016

<https://www.leliondangers.fr//communiquer-sur-une-manifestation>

La ville du Lion d'Angers ouvre ses outils de communication aux associations afin de promouvoir leurs activités et événements.

Panneau lumineux et agenda du site Internet

Via l'agenda du site Internet de la ville ou le panneau lumineux installé à la jonction de la rue du Général Leclerc avec le rond-point Savard, diffusez vos messages d'information au plus grand nombre ! Faire passer une information sur le panneau lumineux et/ou le site Internet (rubrique agenda) est gratuit. Aucune information présentant un caractère commercial, politique ou confessionnel ne sera en revanche admise. **Toute demande doit être transmise au minimum 15 jours avant la date de l'événement.**

[Proposer un événement pour le panneau lumineux et/ou le site Internet](#)

(demande en ligne)

[Télécharger le formulaire de demande en version pdf](#)

Attention:

- La demande doit parvenir en mairie au plus tard 15 jours avant la date de parution.
- 21 jours de parution maximum et dans la limite des disponibilités.
- Toute demande incomplète ne sera pas traitée.
- La demande de diffusion de messages sur le panneau électronique d'information municipal implique l'acceptation intégrale de la [charte d'utilisation](#).

Gestion des demandes :

La mairie est chargée de la programmation et du bon fonctionnement de ce panneau et reste l'interlocuteur de toute association désirant diffuser une annonce (pour tout renseignement complémentaire, contacter le service communication de la mairie du Lion d'Angers au 02 41 95 30 16).

Journal du Lion

Le Journal du Lion est trimestriel.

Journal du Lion Février-Mars-Avril:

Distribution première semaine de février

Les propositions d'articles doivent être transmises avant la mi-décembre.

Journal du Lion Mai-Juin-Juillet :

Distribution première semaine de mai

Les propositions d'articles doivent être transmises avant la mi-mars.

Journal du Lion Août-Septembre-Octobre :

Distribution première semaine d'août

Les propositions d'articles doivent être transmises avant la mi-juin.

Journal du Lion Novembre-Décembre-Janvier :

Distribution première semaine de novembre.

Les propositions d'articles doivent être transmises avant la mi-septembre.

Les associations, entreprises, institutions,... peuvent proposer des articles au service communication de la ville :

[Proposer un article au Journal du Lion](#)

Infocale

Via le site internet "Infocale" et après avoir créer un compte, chaque association peut communiquer gratuitement sur ses manifestations dans les quotidiens Ouest France et Courrier de l'Ouest.